



Déclaration de Performance



DoP-h10/0017
(Publication 2,0)

1. *Type de produit:* Eléments de fixation pour bois – Vis à bois
2. *Identification:* SDW & SDWS
3. *Usage prévu:* Pour éléments bois structurels
4. *Fabricant:* Simpson Strong-Tie Int. Ltd
Pour les adresses des branches se référer à www.strongtie.eu
5. *Mandataire autorisé:* N/A
6. *Système d'évaluation:* 3
- 7, 8. *Spécifications techniques et organismes notifiés:*

	Nom	No.	Système d'évaluation	Référence de document	DEE (ETAG) No. / Norme EN
Evaluation technique	Simpson Strong-Tie	2209	3	ITTR-h10/0017	EN14592:2012
Contrôle de la production en usine	Simpson Strong-Tie	-	-	-	-

9. Performance déclarée:

Caractéristiques Essentielles	Performance		Specification Technique
	SDW	SDWS	
RESISTANCE MECANIQUE & RIGIDITE			
Moment d'élasticité caractéristique – $M_{y,k}$ (KNmm)	15.5	19.14	EN 14592 clause 6.3.4.1 – 6.3.4.2 Calculé selon EN 1995-1-1
Paramètre d'arrachement caractéristique – $f_{ax,k}$ (N/mm ²)	7.8	15.14	EN 14592 clause 6.3.4.3; Testé selon EN 1382, densité caractéristique du bois 350 kg/m ³
Paramètre de traversée de la tête caractéristique – $f_{head,k}$ (N/mm ²)	10.8	21.86	EN 14592 clause 6.3.4.4; Testé selon EN 1383, densité caractéristique du bois 350 kg/m ³
Capacité de traction caractéristique – $f_{tens,k}$ (kN)	20.5	20.32	EN 14592 clause 6.3.4.4; Testé selon EN 1383, densité caractéristique du bois 350 kg/m ³
Résistance à la torsion caractéristique – $f_{tor,k}$ (Nm)	20.6	17.84	EN 14592 clause 6.3.4.5; Testé selon EN ISO 10666, densité caractéristique du bois 350 kg/m ³
DURABILITE			
Matière	C20D	-	EN14592 clause 6.3.2; EN10016
	-	23B2	EN14592 clause 6.3.2; EN10263
Protection contre la corrosion	Pas de protection contre la correction requise	-	Classes de service 1 & 2 selon EN 1995-1-1; Table 4.1
	-	Revêtement double barrière	Classes de service 1, 2 & 3 selon EN 1995-1-1; Table 4.1 (Equivalent à la galvanisation à chaud)

10. La performance des produits identifiés aux points 1. et 2. est conforme à la performance déclarée indiquée au point 9.
La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par:

Laurent Versluysen
Directeur Européen

(Sainte Gemme La Plaine, Fr. 26/03/2014)